



La Selle en Luitré, le 30 septembre 2019

Monsieur Le Maire
Mairie
27 rue des Portes de Bretagne
35133 LE LOROUX

N/Réf : 2019-156
V/Réf : Révision de la CARTE COMMUNALE

Objet : Révision Carte Communale

Monsieur Le Maire,

Nous faisons suite à votre courrier du 29 août 2019 concernant le projet de révision de votre carte communale.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, le syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères est associé à la présente procédure.

Sauf délibération contradictoire du comité syndical dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la présente demande, soit le 30 octobre 2019, notre avis sera réputé favorable.

Les services du SCOT restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean MALAPERT

Le Président

